

## SECTION 14

## GLOSSAIRE ET DÉFINITIONS

Les définitions suivantes ne sont parfois pas aussi précises que celles qui auraient pu être employées par un physicien, mais sont rédigées dans des termes familiers et couramment employés par les ingénieurs et les intervenants de l'industrie de la construction. Les utilisateurs de ce glossaire devront tenir compte que, dans plusieurs cas, les termes sont employés dans le sens familier à l'industrie, et que les définitions sont restreintes à cet usage particulier.

<b>ABSORPTION</b>	La propriété rendant un matériau capable d'absorber des liquides (en formes de liquide ou de vapeur) sur ses surfaces autant interne que externe.
<b>ABSORPTIVITÉ</b>	L'augmentation du poids d'un échantillon d'essai, exprimé en pourcentage de son poids sec, après immersion dans l'eau pour une durée spécifique.
<b>ADDITIF</b>	Un matériau relativement inerte, ajouté à un mastic ou enduit, pour modifier sa résistance, stabilité, ouvrabilité ou d'autres caractéristiques.
<b>AFFAISSEMENT</b>	Coulée excessive du matériau après son application sur une surface, résultant en dégoulinades.
<b>AMIANTE</b>	Un groupe de minéraux fibreux de silicate naturel hydraté de calcium, dont les fibres sont réfractaires, incombustibles, et résistent aux solvants. Employé comme renfort dans la fabrications des mastics.
<b>APPRÊT</b>	La première couche d'enduit employée pour sceller ou préparer une surface, pour bien lier les couches subséquentes.
<b>ASSISE COMPOSITE</b>	Un matériau plastique composé de divers ingrédients, appliqué sur la surface à isoler et servant à noyer la couche d'isolant. Ce composé sert de coussin, anti-abrasif et colle.
<b>AUTO-EXTINCTEUR</b>	Cette propriété d'un matériau lui permettant d'arrêter sa combustion après que toute source externe d'ignition est enlevée.
<b>BLOC</b>	Isolant rigide ou semi-rigide, moulé en sections, rectangulaire en plan et en coupe, ordinairement de 900 mm à 1200 mm de long, 150 mm à 600 mm de large, et 25 mm à 150 mm d'épaisseur.
<b>BOUCHE-PORES</b>	Tout matériau gluant employé pour boucher les pores de surface de papier, fibre ou toile.
<b>CALORIFUGEAGE</b>	Les matériaux ayant des cavités remplies d'air ou de gaz, des espaces vides ou des surfaces réfléchissantes, qui, lorsqu'installés adéquatement, retarderont le flux de la chaleur avec une efficacité raisonnable dans des conditions normales.
<b>CANEVAS</b>	Une toile de coton légère, à tissage simple, rude, à fils fortement torsadés, ordinairement d'un poids n'excédant pas 271g/m <sup>2</sup> (8 onces par verge carrée).
<b>CAPILLARITÉ</b>	La propriété d'un matériau lui permettant d'aspirer un liquide par la simple force de la tension superficielle de ce liquide.

<b>CATALYSEUR</b>	Un additif incorporé à un enduit ou une colle, résultant en une augmentation de l'activité chimique entre les composants, avec accroissement ou décroissement du taux de prise.
<b>CELSIUS</b>	L'échelle de température à laquelle le point de congélation de l'eau est 0°C et le point d'évaporation à 100°C. Le zéro absolu dans cette échelle est -273.2°C.
<b>CHEMISE</b>	Un recouvrement installé sur le pourtour de l'isolant pour le protéger des dommages mécaniques et, en autant que sa capacité intrinsèque lui permet, des intempéries, eau, rayons ultra-violets, etc.
<b>CIMENT CONDUCTEUR DE CHALEUR</b>	Un matériau plastique mou qui à l'usage, se solidifie rapidement à une dureté de roche, ayant un haut coefficient de transfert de chaleur, qui est employé pour coller des tubes ou d'autres convoyeurs de chaleur, aux tuyaux ou équipements auxquels le transfert de chaleur est désiré.
<b>CIMENT DE FINITION</b>	Un mélange de fibres exempt d'amiante, et de glaise liante, mélangées à l'eau au chantier pour produire une masse plastique, employée comme enduit produisant un fini lisse et semi-dur sur la surface des isolants.
<b>CIMENT ISOLANT</b>	Un mélange de fibre et liants divers, à être mélangé à l'eau pour former une masse plastique molle, et utilisé pour isoler des petites surfaces irrégulières, et pour remplir les fissures et crevasses entre des unités isolant de plus larges surfaces.
<b>COEFFICIENT D'ABSORPTION DU BRUIT</b>	Est la fraction décimale représentant la portion absorbée d'une onde sonore incidente, lorsque les essais sont effectués selon les normes de A.S.T.M. C423, Montage #6 (Gaine métallique). Voir aussi "Coefficient de réduction du bruit".
<b>COEFFICIENT DE DILATATION THERMIQUE (CONTRACTION)</b>	L'augmentation (ou diminution) de la longueur d'un matériau, mesuré en une unité de longueur, en raison de l'augmentation (ou diminution) de sa température d'un degré. Dans le système britannique, l'unité est généralement « un pied » et la température est mesurée en degrés Fahrenheit.
<b>COEFFICIENT DE RÉDUCTION DU BRUIT</b>	Est une représentation moyenne arithmétique du coefficient d'absorption de bruit des fréquences de 250 à 2000 Hertz. Voir aussi coefficient d'absorption du bruit.
<b>COMBUSTIBILITÉ</b>	Cette propriété d'un matériau mesurant sa tendance à brûler. Elle est normalement exprimée sous formes arbitraires par les termes "Index de propagation de la flamme" et "Index de densité de la fumée", selon CAN4-S102-1978.
<b>COMBUSTIBLE</b>	La capacité de se combiner avec l'air ou l'oxygène en une réaction amorcée par la chaleur, accompagnée par une évolution subséquente de chaleur et lumière. Capable de brûler.
<b>COMPACTION OU TASSEMENT</b>	La propriété des matelas et des panneaux flexibles, mesurant leur changement de densité et d'épaisseur, suite à des surcharges ou vibrations, résultant en un changement d'efficacité thermique.
<b>CONDENSATION</b>	L'action de la vapeur d'eau se condensant en liquide au contact d'une surface à température plus basse que le point de rosée de la vapeur.

<b>CONDUCTANCE THERMIQUE</b>	<p>La conductance thermique (exprimée comme C), est la quantité de chaleur exprimée en BTU, transmise en 1 heure à travers 1 pied carré, et appliquée au matériau spécifique tel qu'employé, qui peut être homogène ou hétérogène, pour une épaisseur ou type considéré, et une différence de température de 1°F entre les deux surfaces du matériau.</p> <p>Le coefficient de transmission thermique (exprimé comme U), est la quantité de chaleur exprimée en BTU, transmise en 1 heure à travers 1 pied carré de mur, plancher, toit ou plafond, pour une différence de température de 1°F entre les couches d'air des deux surfaces.</p> <p>Le film d'air ou la conductance de surface (exprimée comme f), est la quantité de chaleur exprimée en BTU, transmise d'une surface à air ambiant ou vice-versa, en 1 heure pour 1 pied carré de surface, pour une différence de température de 1°F. Pour faire la différence entre les surfaces interne et externe, on emploie <math>f_i</math> pour le film intérieur et <math>f_o</math> pour le film extérieur. La valeur <math>f_i</math> pour les matériaux de construction ordinaires et pour l'air stagnant est de R 0.68, et la valeur <math>f_o</math> pour les matériaux de construction ordinaires avec un vent de 15 milles à l'heure, est de R 0.17.</p> <p>La conductance thermique d'un espace d'air (exprimé comme a), est la quantité de chaleur exprimée en BTU, transmise en 1 heure à travers une surface de 1 pied carré d'espace d'air, pour une différence de température de 1°F. La valeur a, pour un espace d'air de 19 mm ou plus grand, compris entre deux surfaces ordinaires, (non réfléchissantes), est d'une moyenne de 1.1.</p>
<b>CONDUCTION</b>	<p>Le transfert d'énergie à l'intérieur d'un corps, ou entre deux corps en contact physique, d'une région de température haute vers une région de température basse par un contact tangible.</p>
<b>CONDUCTIVITÉ THERMIQUE</b>	<p>La conductivité thermique (exprimée comme k), est la quantité de chaleur exprimée en BTU, transmise en 1 heure à travers 1 pied carré de matériau homogène, de 25 mm d'épaisseur, et une différence de température de 1°F entre ses deux surfaces. NOTE: La valeur k variera avec la température médiane et la variation de la densité du matériau lorsque la température médiane est constante. Donc, la densité et la température médiane sont généralement indiquées pour la valeur k des matériaux d'isolation.</p>
<b>CONTENANCE SOLIDE</b>	<p>Le pourcentage non volatile d'un produit. NOTE: La valeur déterminée des produits non volatiles dans les adhésifs, enduits ou scellants, varie quelque peu dépendant de la procédure analytique employée. Une méthode d'essai standard doit être employée afin d'obtenir des résultats conséquents.</p>
<b>CONTRIBUTION À LA COMBUSTION</b>	<p>Des sous-produits inflammables générés par le feu et émis d'un objet enflammé.</p>
<b>CORDON</b>	<p>La portion d'une colle, enduit mastique ou scellant, qui remplit les coins ou angles aux joints de deux surfaces.</p>
<b>CORROSION GALVANIQUE</b>	<p>Piqûres et érosion d'un des métaux, lorsque deux métaux de potentiel électrique différent, sont en contact direct ou raccordés électriquement par un électrolyte.</p>
<b>COUCHE ANTI-INTEMPÉRIE</b>	<p>Un ou des matériaux qui, installé sur la surface externe de l'isolant, protège cet isolant des ravages météorologiques, tels que pluie, neige, verglas, givre, vent, radiation solaire et contamination atmosphérique.</p>

<b>COUCHE DE FINITION D'ISOLANT</b>	Un ou des matériaux employés sur l'isolant, ou par-dessus la couche anti-intempéries, pour obtenir la couleur ou la texture désirée à des fins décoratives.
<b>COUCHE DE FOND</b>	Un matériau sur lequel est appliqué un adhésif ou enduit.
<b>COUPE-VAPEUR</b>	Un ou des matériaux qui, lorsqu'installés du côté de la haute pression de vapeur, retardent la migration de cette vapeur vers le côté de la basse pression.
<b>CRAQUELURE</b>	Un terme désignant qu'un enduit ou mastic se fissure en de larges segments. Quand les fissures sont fines et en surface, le terme "fissuration" est employé.
<b>CRATÈRE</b>	Petit trou régulier ou irrégulier dans la surface d'un plastic. Habituellement sa largeur est approximativement de la même grandeur que sa profondeur.
<b>CREVASSE</b>	Une brèche transversale entre les couches de matériau en feuille, cause par gauchissement ou tassement d'une ou des deux couches.
<b>CREVASSEMENT</b>	Une forme de craquelure ou fendillement qui peut survenir durant la période de séchage des applications épaisses de mastic ou de revêtements à base d'eau, ordinairement provoquée par le rétrécissement dû à un contenu volatil excessif.
<b>CROUTE</b>	La formation, durant son entreposage dans son contenant, d'une pellicule relativement dense à la surface d'un matériau de mastic ou d'enduit.
<b>CRYOGÈNE</b>	Relatif aux extrêmes basses températures, tel que le point de liquéfaction d'éléments gazeux, normalement entre -75°C et descendant jusqu'au zéro absolu.
<b>DÉLAI MAXIMAL (ADHÉSIFS)</b>	Le temps requis pour obtenir 90% de la force d'adhésion optimale après que la valeur maximale a été atteinte.
<b>DÉLAI MINIMAL (ADHÉSIFS)</b>	Le temps requis pour obtenir 90% de la force d'adhésion optimale avant que la valeur maximale soit atteinte.
<b>DÉLAI OPTIMAL (ADHÉSIFS)</b>	Le délai requis pour obtenir une force optimale au bout de 24 heures.
<b>DENSITÉ DE FUMÉE (GÉNÉRATION DE FUMÉE)</b>	Le facteur de densité de fumée est la quantité de fumée générée par un matériau en combustion, par rapport à la quantité de fumée d'un matériau standard en combustion. (CAN4-S102 1978)
<b>DENSITÉ DE VAPEUR</b>	La densité relative d'une vapeur ou gaz (sans présence d'air), comparée à l'air. Une valeur de moins que 1 indique que la vapeur est plus légère que l'air, et une valeur de plus que 1, que la vapeur est plus lourde que l'air.
<b>DURCISSEMENT</b>	La conversion en un état fixe ou durci, par une action chimique ou physique.
<b>DURÉE D'EMPLOI</b>	Période de temps pendant laquelle une colle ou un enduit, après être mélangé à un catalyseur, solvant ou composé d'ingrédients, demeure utilisable.

<b>EFFLORESCENCE</b>	Une substance poudreuse blanche, se produisant sur la surface d'un isolant traité (BLOOM), (produit résultant de la transformation des sels hydratés émanant de l'isolant, suivi de précipitation et de carbonatation).
<b>ÉMULSION</b>	La suspension d'un liquide colloïdal dans un autre liquide.
<b>ÉMULSION ASPHALTIQUE</b>	La dispersion colloïdale d'asphalte pétrolifère dans de l'eau. L'agent émulsionnant peut être une glaise colloïdale ou un savon chimique.
<b>ENDUIT</b>	Un fini de protection, liquide ou semi-liquide, ayant une capacité de placage de moins de 30 mils. (0.0300).
<b>ESPACES CACHÉS</b>	Les espaces qui ne sont généralement plus visibles après la fin d'un projet, tels que encastresments, espaces pour tuyaux, puits pour tuyaux et gaines, faux plafonds, vides sanitaires, greniers et tunnels.
<b>FAHRENHEIT</b>	Une échelle de température du système de mesures britannique, dont le point de congélation d'eau est de 32°F et le point d'ébullition de l'eau de 212°F, avec une graduation égale de 180° entre deux points, et avec ces mêmes graduations pour les températures plus hautes et plus basses. Le zéro absolu à cette échelle est -459.6°F.
<b>FIBRE DE ROCHE</b>	Un matériau durable et fibreux produit par de la roche, des scories ou du verre.
<b>FLEXIBILITÉ</b>	Cette propriété d'un matériau lui permettant d'être courbé (ployé) sans perte de résistance.
<b>FLUAGE</b>	Le changement dimensionnel en fonction du temps, que subit un matériau sous contrainte, en excluant son élasticité instantanée ou sa déformation rapide.
<b>FLUX DE VAPEUR (PERMÉABILITÉ)</b>	Cette propriété d'un matériau qui mesure le taux auquel il est pénétré par la vapeur d'eau, dû à la différence de pression de vapeur entre ses surfaces.
<b>FORCE D'ADHÉRENCE</b>	La propriété d'une colle lui permettant de produire une force d'adhérence mesurable immédiatement après son contact à faible pression.
<b>FORCE D'ADHÉSION</b>	L'unité de force appliquée en tension, compression, décollement, impact, clivage ou cisaillement, pour brider un assemblage collé ayant une défaillance se produisant sur ou proche du plan de collage.
<b>GOUDRON</b>	Matériau bitumineux brun ou noir, d'une consistance liquide ou semi-solide, et dont les composantes prédominantes sont des bitumes obtenus comme condensats durant la distillation destructive du charbon, pétrole, huile de schiste, bois ou d'autres matériaux organiques, et qui produisent une quantité substantielle de bitume lorsque distillés.
<b>HUMIDITÉ RELATIVE</b>	La proportion de la pression réelle de la vapeur d'eau existante, par rapport à la pression de vapeur d'eau maximale possible (saturation) dans l'atmosphère à la même température, exprimée en pourcentage. (Voir: Point de rosée).
<b>HYGROSCOPICITÉ</b>	La propriété d'un matériau lui permettant de retenir l'eau sous sa forme liquide ou de vapeur.

<b>IGNIFUGE</b>	Un matériau qui ne contribue pas à alimenter la combustion ou la chaleur à un feu auquel il est exposé. (CAN4-S114-78).
<b>IMBIBITION DE SURFACE</b>	La propriété d'un matériau appliqué sur une couche de fond, lui permettant de mouiller cette couche de fond en profondeur, pour obtenir une bonne adhérence.
<b>INCANDESCENCE</b>	La luminosité subsistant dans un matériau après le retrait d'une flamme externe ou d'un feu, ou après l'extinction d'une combustion intégrale.
<b>INFLAMMABLE</b>	Cette propriété de s'oxyder rapidement d'un matériau et de dégager de la chaleur de combustion lorsqu'il est exposé à la flamme ou au feu, et permet une combustion continue après que la source d'ignition est enlevée.
<b>ININFLAMMABLE</b>	Cette propriété d'un matériau qui l'empêche de s'oxyder rapidement et de dégager de la chaleur de combustion lorsqu'il est exposé au feu ou à la flamme.
<b>INTUMESCENCE</b>	Le processus d'enflure ou de dilatation au contact de la flamme, formant une couche cellulaire carbonisée qui isole et retarde la flamme.
<b>LIMITES DE DÉFLAGRATION</b>	Dans le cas des vapeurs de solvant qui produisent un mélange inflammable avec l'air ou l'oxygène, il y a un seuil minimal de concentration des vapeurs à l'air ou l'oxygène, sous lequel il n'y a pas de propagation de flamme au contact d'une source d'ignition. Il y a aussi un seuil maximal de mélange de vapeur ou gaz dans l'air, au-dessus duquel il n'y a pas de propagation de flammes. Les limites, dans lesquelles le mélange de vapeur et d'air, si enflammé, propagera uniquement des flammes sont désignées comme "Basse et haute limites d'inflammabilité", ordinairement exprimées en termes de pourcentage du volume de la vapeur dans l'air.
<b>LIMITES DE TEMPÉRATURE</b>	La température limite à la surface de l'enduit, à laquelle la couche appliquée donnera un service de performance satisfaisante, ainsi que les limites de températures supérieure et inférieure auxquelles le matériau ne présentera pas de changement essentiel de ses propriétés.
<b>LUMINESCENCE</b>	L'incandescence ou la luminosité qui persiste dans certains matériaux après que toute flamme ou autre évidence de feu ait été éliminée.
<b>MASTIC</b>	Un fini protecteur d'une consistance relativement épaisse pouvant être appliqué sur le calorifugeage ou d'autres surfaces, habituellement par vaporisation ou truelle, en couches plus épaisses que 0.76 mm (30 mils).
<b>MASTIC À CALFEUTRER</b>	Matériau mou et plastique composé de pigments et de véhicule, employé pour sceller les joints dans les bâtiments ou autres structures où un mouvement structural normal peut se produire.
<b>MASTIC ISOLANT</b>	Un matériau plastique mou pré-mélangé, de diverses consistances, appliqué par vaporisation, truelle, pinceau ou à la main, et qui possède certaines qualités calorifuges en plus de ses caractéristiques de coupe-vapeur ou de protecteur contre les intempéries.
<b>MATELAS</b>	Isolant de type flexible fabriqué en feuilles ou en rouleaux, avec ou sans coupe-vapeur d'un côté et avec ou sans feuille de rétention sur l'autre côté.

<b>MEMBRANE DE RENFORT</b>	Une toile ou canevas ignifuge de fibres de verre ou résilient lâchement tissée, placée approximativement au centre d'un coupe-vapeur ou d'un protecteur anti-intempéries, pour agir comme renfort au mastic de ceux-ci.
<b>MIGRATION</b>	La propagation de la substance colorante de la couche de fond à l'enduit. (Tel que le suintement du mastic d'asphalte à travers une couche de peinture de finition).
<b>PANNEAU FLEXIBLE</b>	Un morceau d'isolant de type flexible, coupé dans des formes aisément manipulables, de forme carrée ou rectangulaire, ordinairement de 600 mm ou de 1200 mm de long, avec ou sans coupe-vapeur d'un côté et avec ou sans feuille de rétention sur l'autre côté.
<b>PARE-AIR</b>	Un réseau continu de matériaux et de joints qui assure l'étanchéité à l'air. Ce réseau sera nécessairement soumis à des différences de pression d'air et il doit posséder une force et une rigidité suffisante pour ne pas trop se déformer au cours de son utilisation. Il peut être constitué d'un seul matériau ou d'une combinaison de matériaux pour atteindre les exigences de performances requises.
<b>PAREMENT</b>	Une mince couche sur la surface du produit isolant, agissant comme coupe-vapeur, protection contre intempéries, protection contre les dommages ou comme fini décoratif.
<b>PELLICULE</b>	Un terme optionnel pour désigner un feillard dont l'épaisseur nominale est inférieure à 0.25 mm (0.0100").
<b>PELURE D'ORANGE</b>	Surface raboteuse d'un enduit vaporisé ressemblant à une pelure d'orange.
<b>PÉNÉTRATION</b>	La consistance d'un matériau mastique exprimée comme la profondeur à laquelle un cône standard pénètre verticalement dans un échantillon du matériau sous des conditions connues de charge, temps et température. L'unité de mesure de pénétration est exprimée en centièmes de centimètre.
<b>PERMÉABILITÉ</b>	L'unité de mesure acceptée de la pénétration de la vapeur d'eau, exprimée comme étant 1 grain par pied carré, heure, pouce de mercure.
<b>PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU</b>	La perméabilité à la vapeur d'eau d'un matériau homogène est une propriété de sa substance. Cette propriété peut varier selon les conditions environnantes. La perméabilité moyenne d'un échantillon est le produit de sa stabilité et de son épaisseur. L'unité de perméabilité employée est le "perm pouce" ou, un grain par pied carré, heure, pouce de mercure, pouce d'épaisseur. Les conditions d'essais doivent être spécifiques.
<b>PERMÉABILITÉ-POUCE</b>	L'unité de mesure acceptée de la pénétration de la vapeur d'eau, exprimée comme étant 1 grain par pied carré, heure, pouce de mercure, pouce d'épaisseur.
<b>PLAGE D'EXPLOSION</b>	Le taux de mélange de vapeur combustible et d'air, entre les basse et haute limites d'inflammabilité, est exprimé comme "Plage d'inflammabilité", parfois aussi appelé "Plage d'explosion".
<b>PLASTIC MOUSSÉ CHIMIQUEMENT</b>	Un plastic cellulaire produit par des gaz générés par l'interaction chimique des composants.
<b>PLASTIC MOUSSEUX À CELLULES FERMÉES</b>	Un plastic cellulaire dont la composition prédominante est faite de cellules non liés entre elles.

<b>PLASTIC MOUSSEUX À CELLULES OUVERTES</b>	Un plastic cellulaire dans lequel il y a une prédominance de cellules interconnectées.
<b>POINT D'AMOLLISSEMENT</b>	Température à laquelle un matériau change sa propriété de forme rigide à une forme molle et malléable.
<b>POINT D'IGNITION</b>	La plus basse température à laquelle un matériau dégage des vapeurs qui, une fois combinées à l'air près de sa surface, forment un mélange inflammable. Différents appareils sont employés selon les matériaux à être testés, tels que "Tagliabue Open or Closed Cup", "Cleveland Open or Closed Cup" ou "Pennsky-Martens Closed Tester".
<b>POINT DE ROSÉE</b>	La température à laquelle la quantité de vapeur d'eau contenue dans un matériau, cause sa saturation, avec le résultat de la condensation de la vapeur d'eau en liquide, par toute réduction de température extérieure.
<b>POLYSTYRÈNE</b>	Une résine produite par la polymérisation de styrène comme unique monomère.
<b>PRESSION DE VAPEUR</b>	La pression exercée par la vapeur d'eau présente dans l'air.
<b>PROPAGATION DE LA FLAMME</b>	Le taux exprimé en distance/temps, auquel le matériau propage la flamme à sa surface. Comme ce taux est difficile à établir en temps et distance, la mesure est maintenant exprimée par un index de propagation de la flamme, afin de permettre la comparaison des matériaux par des méthodes d'essais. (CAN4-S102-1978)
<b>RADIATION</b>	Le flux d'énergie d'un corps à plus haute température à travers l'espace, à un autre corps à une certaine distance et à plus basse température, sans augmentation de température du véhicule médian que l'énergie traverse.
<b>RECOUVREMENT - HUMIDE</b>	La propriété d'un matériau qui définit la quantité nécessaire de ce matériau pour couvrir un endroit donné et obtenir une épaisseur spécifique de séchage ou de prise.
<b>RECOUVREMENT ISOLANT</b>	Un revêtement pour bride, raccord de tuyauterie ou robinet, fait de l'épaisseur du matériau isolant spécifié, et préformé à la bonne dimension avant installation.
<b>RÉFLEXIBILITÉ</b>	La portion d'énergie radiante réfléchie par un corps incident à celle-ci.
<b>RÉPERTOIRE NORMATIF</b>	Une liste normalisée de chiffres et de titres de section pour les devis, utilisée pour l'organisation des documents de construction dans un devis. Le Répertoire normatif 2004 est publié par Devis de construction Canada (DCC) et Construction Specifications Institute (CSI-USA)..
<b>RÉSILIENT</b>	Capable de reprendre sa forme originale, après avoir subi une pression ou un choc, et en restant inchangé ou intact.
<b>RÉSISTANCE AU CHOC THERMIQUE</b>	Cette propriété du matériau qui lui permet de retenir sa forme sans se distordre, se fissurer ou se fracasser, sous l'effet d'un changement soudain de sa température.
<b>RÉSISTANCE AU GEL/DÉGEL</b>	La propriété d'un matériau lui permettant d'être alternativement soumis au gel et au dégel, à plusieurs reprises, sans subir de fissure ou rupture.

<b>RÉSISTANCE AU FEU</b>	Cette propriété d'un matériau lui permettant de résister à sa décomposition et/ou détérioration lorsqu'il est exposé à la flamme.
<b>RÉSISTANCE THERMIQUE</b>	<p>La propriété d'un matériau lui permettant de résister à la transmission de chaleur due à une différence de température entre ses deux faces opposées. La résistance (exprimée comme R), est inversement proportionnelle à la conductance.</p> $R = \frac{1}{c_i} \quad R = \frac{1}{f_o} \quad R = \frac{1}{f} \quad R = \frac{1}{a} \quad R = \frac{1}{u}$ <p>Pour obtenir la résistance lorsque le facteur k est connu, <math>R = \frac{x}{k}</math> lorsque x est l'épaisseur de l'isolant.</p> <p>La résistance globale d'un mur, plancher ou plafond, est la somme des résistances de chacun des composants.</p>
<b>RETARDATEUR DE FEU</b>	Cette propriété d'un matériau qui retarde la propagation du feu, autant dans sa masse qu'à sa surface.
<b>RETRAIT À SEC</b>	La propriété d'un matériau qui mesure les variations volumétriques et les changements linéaires qui se produisent lors du séchage des ciments et des mastics isolants.
<b>RÉTRÉCISSEMENT - MOUILLÉ À SEC</b>	La propriété des ciments et mastics isolants qui délimite leur différence d'un changement volumétrique ou linéaire, se produisant lors du séchage.
<b>SCCELLANT</b>	Une substance composée de divers matériaux, employée comme barrière à la pénétration de la vapeur d'eau ou de liquide dans les joints formés par les surfaces adjacentes des revêtements et coupe-vapeurs sur l'isolant. Un bon scellant a la capacité de peu rétrécir. Il y a plusieurs types de scellants, tels que durcissants, non-durcissants, et résistants à la chaleur.
<b>SEGMENT CALORIFUGE</b>	<p>Un morceau d'isolant rigide, long et mince, rectangulaire en plan, trapézoïdal en coupe, moulé ou découpé d'un bloc de la bonne épaisseur.</p> <p>Une couche d'isolant composée de segments calorifuges sur une surface cylindrique.</p>
<b>SEGMENT DE BLOC COURBÉ</b>	Un morceau d'isolant rigide, rectangulaire en plan, et un segment de cylindre, en coupe, moulé ou coupé d'un bloc de la bonne épaisseur.
<b>SOLVANT</b>	Toute substance, habituellement un liquide, qui dissout d'autres substances. Normalement, un composé organique liquide employé pour faire un enduit se travaille plus aisément.
<b>SOLVANT CHLORURÉ</b>	Un liquide chimique organique caractérisé par une haute teneur de chlore et qui est employé comme enduit ininflammable.
<b>SYSTÈME D'ISOLATION</b>	L'installation d'isolant sur tuyauterie, gaine ou équipement, qui peut comprendre l'emploi d'adhésifs, d'attaches mécaniques, d'enduits, membranes de renfort, scellants et recouvrements métalliques.
<b>TEMPÉRATURE AMBIANTE</b>	La température environnante, habituellement l'air, entourant l'objet en question.

<b>TEMPÉRATURE AUTO-ALLUMAGE (AUTO-IGNITION)</b>	La plus basse température à laquelle un matériau s'enflammera sans autre source d'ignition.
<b>TEMPÉRATURE D'IGNITION</b>	La température minimale du matériau à laquelle il dégage des vapeurs qui, une fois combinées à l'air, forment un mélange inflammable, à un taux suffisant pour maintenir une combustion continue après que la source d'ignition externe est enlevée.
<b>TEMPS DE PRISE (ADHÉSIFS)</b>	Temps écoulé de séchage jusqu'à l'obtention de la force de liaison optimum, et au-delà duquel il n'y a plus d'augmentation de force de liaison.
<b>TEMPS DE SÉCHAGE (FINIS)</b>	Temps écoulé au-delà duquel aucun changement significatif dans l'apparence ou les performances des propriétés des finis, ne se produit.
<b>THERMODURCISSABLE</b>	Un plastic ou un enduit qui, arrivé à sa maturation par l'application de la chaleur ou par un moyen chimique, se transforme en un produit substantiellement infusible et insoluble.
<b>THERMOPLASTIQUE</b>	Ayant la capacité de se ramollir à répétitions sous l'effet de l'augmentation de la température. NOTE: Le terme thermoplastique s'applique aux matériaux, dont les transformations sous l'effet de la chaleur sont substantiellement physiques.
<b>THIXOTROPIE</b>	La propriété de perte de consistance d'un matériau qui est travaillé en cisaillement, suivie d'une récupération graduelle de sa consistance lorsque les forces de cisaillement sont éliminées.
<b>TOXICITÉ</b>	Le degré de danger pour la santé.
<b>TOXICITÉ DE LA FUMÉE</b>	Le degré de danger de la fumée pour la santé.
<b>TRANSMISSION DE VAPEUR D'EAU</b>	Le taux de permutation de la vapeur d'eau d'un corps entre deux surfaces parallèles définies, est l'unité de temps de l'écoulement de la vapeur d'eau aux surfaces, dans des conditions stables, à travers la superficie, sous les conditions d'essais. L'unité de transmission de vapeur d'eau employée est un grain par pied carré, heure (sous des conditions d'essais spécifiées).
<b>TREILLIS DE RENFORT</b>	Terme générique de la broche à poule, etc., habituellement fabriqué d'un tissage de fil pré-galvanisé de mailles de 25 mm. Aussi disponible en fil post-galvanisé et alliage de métaux inoxydables.
<b>TROU D'ÉPINGLE</b>	Minuscule trou à travers un mastic ou enduit.
<b>UNITÉ THERMALE BRITANNIQUE (BTU)</b>	Originellement définie comme la quantité de chaleur nécessaire pour augmenter la température de une livre d'eau de un degré Fahrenheit à la pression atmosphérique standard. La nouvelle définition internationale l'établit à 778.26 pi./lbs.
<b>VACANCE</b>	Un endroit non couvert dans une application d'enduit.
<b>VAPEUR</b>	L'eau en état gazeux.
<b>VÉHICULE</b>	La portion liquide d'un mastic ou enduit. Tout ce qui est dissout dans la partie liquide fait partie du véhicule.
<b>VISCOSITÉ</b>	La propriété de résistance À l'écoulement d'un matériau.

Note: Cette propriété peut être exprimée en terme de relation des forces de cisaillement appliquées et résultant en une tension de cisaillement. La viscosité veut habituellement dire "la viscosité newtonienne", auquel cas la force de cisaillement, en relation avec la tension de ces cisaillements, est constante. Lors de comportement non-newtonien, qui est le cas habituel des adhésifs, enduits et scellants, le rapport varie avec la force de cisaillement. De tels rapports sont souvent appelés la "viscosité apparente", comme les forces de cisaillement correspondantes.